

Adresse de la société populaire d'Yssingeaux (Haute-Loire), exprimant à la Convention des sentiments de reconnaissance et d'admiration pour avoir sauvé la République, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Yssingeaux (Haute-Loire), exprimant à la Convention des sentiments de reconnaissance et d'admiration pour avoir sauvé la République, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 263;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0263_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

sur les traces du nouveau Catilina. Puisse son exécration mémoire vivre dans les fastes de l'histoire pour être le monument durable de votre intégrité, de votre intrépidité, et de honte et d'opprobre pour ceux qui vouloient ressusciter le despotisme et lui élever un trône de sang sur les débris de la République, à laquelle nous n'avons jamais cessé, à laquelle nous ne cesserons de consacrer nos vies et nos fortunes. Restez donc toujours ferme[s] à votre poste. Continuez d'arracher d'une main hardie le masque hypocrite des traîtres. Assurez de plus en plus le bonheur des vrais républicains qui ne cesseront de mettre leur espoir et leur confiance dans ceux qui ont su tout à la fois défendre leurs intérêts, étouffer les divisions intestines et terrasser les brigands couronnés.

JAUME (*présid.*), Pierre MARIE (*vice-présid.*),
L.C. ROUGET (*secrét.*) (1).

g

[La sté popul. d'Yssingeaux (2), à la Conv.; s.d.] (3)

Législateurs,

La société populaire et républicaine d'Yssingeaux, instruite que Robespierre, Couton et Saint-Just ont voulu trahir la cause commune s'erriger en triumvirs, en voulant, le premier devenir un second Cromvel, en voulant enfin tous les trois devenir les tirans de leur pays, vient vous exprimer les sentimens de reconnaissance et d'admiration, dont elle a été pénétrée, de l'énergie et de la fermeté que vous avez montrés dans cette journée, qui, sans votre courage infatigable et votre sagesse accoutumée, étoit le dernier jour de la République. Notre indignation contre ces monstres est à son comble.

Grâces immortelles vous soient rendues, augustes représentans d'un peuple libre ! Vous avez encore une fois sauvé la République en faisant tomber les têtes conspiratrices des triumvirs et de leurs complices. Notre reconnaissance pour vous est sans bornes, et notre cri de ralliement sera toujours : vive la République, vive la Convention nationale !

Les membres composant le bureau : BESSON (*présid.*), JEMPERE (*secrét.*), GIRE (*secrét.*), H. FAYOLLE (*secrét.*), LARELANBIER (?) (*secrét.*).

h

[Les administrateurs du départ' du Calvados, à la Conv.; s.l.n.d.] (4).

Citoyens représentans

Il vous est dû aussi le tribut de notre admiration pour l'énergie sublime que vous avez déployée dans la fameuse journée du 9 thermidor. Grâce à ce courage héroïque, la liberté vient d'échapper encore aux plus grands dangers qu'elle avoit encourus. Cette mémorable époque sera un monument inéfaçable de votre gloire, en même tems qu'elle servira à consolider la République. Le Catilina moderne et ses complices sont abbatu[s]. Ainsi périront tous les scélérats qui tenteroient de les imiter.

MARAT, OLIVIER fils (*présid.*), DUBUISSON,
PAGINS, MIGNOD, GELLÉ. Par le directoire :
CHAPRON (*secrét.-g^{al}*).

i

[La sté popul. régénérée de la comm. de Guéret (1) à la Conv.; 14 therm. II] (2)

Représentans du peuple,

Notre amour pour ces hommes que nous regardions comme les fermes colonnes de la République s'est changé en une horreur profonde, à la nouvelle de leur conjuration mille et mille fois trop audacieuse... Grâces soient rendues au génie tutélaire de la France et au grand courage que vous avés déployé ! La liberté est encore sauvée; elle ne périra jamais... Représentans du peuple, nous adhérons avec autant d'empressement que de franchise aux décrets énergiques par lesquels vous avés délivré la patrie des monstres qui voulaient la dévorer. Nous félicitons nos braves frères de Paris d'être restés fidèles à la représentation nationale; elle est le centre commun autour duquel les vrais amis de la République doivent sans cesse se rallier et se presser; à ce titre nous vous jurons même fidélité. Ordonnés, et nous partirons en masse pour aller avec eux vous couvrir de nos corps contre les poignards des tyrans. Restez à votre poste; restez-y jusqu'à ce que le vaisseau de la République, entré dans le port, soit à l'abri de la tourmente et des tempêtes que ne cessent d'élever ceux qui sont conjurés contre elle. Purgez votre sein, s'il y en existe encore, de ces scélérats qui, le patriotisme dans la bouche, ne respirent dans le cœur que la ruine de la plus puissante République de l'univers; appelez la vengeance nationale sur leurs têtes coupables, et vous ajouterez ce bienfait à tous ceux qui vous ont fait si justement proclamer les sauveurs de la patrie.

CHAMPAGNE (*présid.*), GOUMEY (?) (*secrét.*),
L'ANDROIT (*secrét.*), PERDRIX (*secrét.*).

(1) La société populaire a arrêté, séance tenante, que la présente sera envoyée à la Convention nationale, ce 20 therm. II. L.C. ROUGET (*secrét.*).

(2) Haute-Loire.

(3) C 315, pl. 1262, p. 57.

(4) C 312, pl. 1244, p. 43. Mentionné par Bⁿ, 29 therm. (2^e suppl.); *J. Mont.*, n° 100; *J. Fr.*, n° 682; *J. Sablier* (du soir), n° 1483 (pour 1485).

(1) Creuse.

(2) C 315, pl. 1262, p. 20. Mentionné par Bⁿ, 29 therm. (2^e suppl.); *J. Fr.*, n° 682; *J. Sablier* (du soir), n° 1483 (pour 1485).